



MOTION POUR UNE NOUVELLE ÉTAPE DE LA DÉCENTRALISATION ET LA RECONNAISSANCE DU ROLE DES DÉPARTEMENTS

Motion présentée par le Groupe majoritaire

Notre pays traverse une crise sociale et démocratique inédite, qui nous oblige, collectivement, à interroger nos méthodes de décision et d'action. A ce titre, nous saluons l'initiative du Président de la République d'organiser un grand débat national. Au cours des débats, portant notamment sur la question de la décentralisation et des relations entre l'État et les collectivités locales, **les Françaises et Français ont exprimé un besoin de proximité et des attentes fortes en termes de réduction des inégalités.**

A ce titre, **nous considérons que la décentralisation a constitué une conquête démocratique majeure** pour instaurer une démocratie territoriale de proximité, mais aussi améliorer la gestion et l'efficacité de l'action publique.

Pour autant, quarante ans après les lois Defferre, force est de constater que nous ne sommes pas encore allés au bout de cette logique de décentralisation. Il est temps que l'État fasse pleinement confiance aux collectivités locales pour se consacrer à ses missions régaliennes.

Aussi, nous tenons à réaffirmer le rôle de la collectivité départementale en faveur d'une société solidaire, écologique et démocratique.

Collectivité de proximité, les Départements agissent au plus près des besoins des habitants et des territoires, en les associant au mieux à la construction de leurs politiques publiques, par des outils de concertation innovants et durables.

Par leurs actions et les innovations qu'ils portent, ils luttent au quotidien contre les inégalités sociales et territoriales dans notre pays.

Que ce soit pour l'éducation, le logement, les transports, l'insertion, la préservation de l'environnement et des ressources naturelles, le sport, la culture, l'enfance et la jeunesse ou encore les personnes âgées ou en situation de handicap, les Départements disposent de leviers d'action pour construire une société plus égalitaire que nous appelons de nos vœux.

Dans le cadre d'une relation de confiance renouvelée entre l'État et les collectivités territoriales, **nous appelons l'État à s'engager plus fortement aux côtés des territoires** sur chacune de leurs politiques publiques.

Cet accompagnement doit notamment permettre :

- D'amorcer la résilience des territoires
- De faire le pari de l'investissement social
- De renforcer le maillage territorial des services
- D'approfondir la démocratie locale

Cette évolution passe nécessairement par une clarification des missions de chacun, une garantie de l'autonomie financière des collectivités territoriales et un contrôle indépendant de leur gestion.

Cette nouvelle étape de la décentralisation doit permettre plus de démocratie, de proximité et d'efficience. Elle devra également permettre de mieux associer les citoyennes et citoyens aux prises de décisions qui les concernent.

*

*

En conséquence, le Groupe Majoritaire du Conseil départemental de la Gironde demande à l'Etat :

- D'ouvrir une nouvelle étape de la décentralisation fondée sur un principe de subsidiarité et sur une relation de confiance entre l'État et les collectivités territoriales.
- De maintenir l'ensemble des compétences transférées aux Départements pour qu'ils assurent leurs missions de solidarités humaines et territoriales.
- D'assumer ses responsabilités et de rembourser aux Départements le reste à charge sur les compétences qu'il leur a transférées.
- De conforter l'autonomie financière des collectivités territoriales dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale à venir.
- D'encourager les territoires qui innovent en adoptant un cadre législatif qui permette la différenciation et l'expérimentation locales.